

« Les internés se trouvent dans

Pascal Peremans est interné depuis deux ans dans l'établissement de Défense sociale de Paifve. Il nous écrit pour dénoncer ses conditions d'internement, et celles de ses camarades d'infortune. Un témoignage à la fois touchant et révoltant.

Avant d'être transféré à Paifve, Pascal a connu les annexes psychiatriques des prisons, ainsi que l'établissement de défense sociale de Tournai. Voici six ans qu'il est privé de liberté pour « irresponsabilité ». Il aurait préféré, nous dit-il, avoir été reconnu coupable de ses actes. Au moins, dans ce cas, pourrait-il faire valoir sa défense. En défense sociale, en revanche, les internés n'ont aucune voix. Les décisions s'appliquent à eux de manière arbitraire, et sont prises par des psychiatres tout-puissants qui ne doivent en référer à personne. Mais, pire que tout, les patients internés mènent une existence indigne d'un être humain, et ne bénéficient d'aucun soin digne de ce nom. Nous reproduisons ci-dessous la lettre que Pascal a adressée à notre rédaction.

Moi, interné en défense sociale à Paifve, je me demande parfois comment je vais réussir à ne pas perdre la raison ici.

Chers journalistes d'*Ensemble* ! Je me permets de vous écrire suite à l'article paru dans votre revue du mois de décembre 2014 sur le film *La Nef des Fous*. Il décrit parfaitement et très humainement l'enfer que vivent, dans les annexes psychiatriques des prisons, les citoyens les plus fragilisés par l'existence. Ils sont totalement bafoués, déshumanisés, exclus d'une vie conforme à la dignité humaine.

La presse et les politiciens ne cessent d'avancer l'importance du « bien vivre ensemble ». Mais qui s'intéresse à la condition de ces personnes totalement démunies face à une Justice monstrueuse et inhumaine ? Comment fait-on pour ne pas entendre les cris de détresse lancés depuis cet immuable bourbier dans lequel ces patients doivent vivre au quotidien, pendant d'interminables années, sans aucun espoir d'une amélioration de leur situation ?

Je ne peux qu'humblement essayer de rendre un témoignage de ma propre expérience et de mon ressenti face à ce traitement que le gouverne-

ment belge inflige à ses citoyens les plus fragiles.

J'ai vécu dans une annexe psychiatrique, véritable geôle déshumanisée, durant un peu plus d'un an, avant d'être transféré dans l'établissement de défense sociale de Tournai. Là non plus, je peux vous l'assurer, il n'existe aucune prise en charge thérapeutique digne de ce nom. La vie y est juste un peu plus confortable. Mais qu'est-ce que le confort face à l'exclusion, au manque d'écoute, à cette impossibilité d'être entendu et compris ? Après un peu plus de trois ans, j'ai été transféré vers l'établissement de défense sociale de Paifve, où je vis depuis maintenant deux ans. Une prison psychiatrique. La situation y est certes un peu meilleure que dans les annexes psychiatriques des prisons, mais Paifve n'est malgré tout rien d'autre qu'une prison psychiatrique.

En quoi consiste mon internement, dans le concret des choses ? En une privation de liberté. Pas en raison d'une maladie ou d'un handicap

mental, mais parce que j'ai commis un acte délictueux par rapport auquel un expert psychiatre m'a déclaré irresponsable. Pour le médecin qui me suit actuellement, il s'agit là d'une erreur de jugement. Mais ce psychiatre a plongé ma vie dans le noir, et a anéanti tous mes espoirs de vivre un jour en homme digne.

Loin de moi l'idée de me soustraire à mes responsabilités. Au contraire. J'aurais dû être jugé et condamné pour mes faits, et mis en prison plutôt qu'interné. Là, j'aurais pu faire valoir mes droits et avoir l'espoir de recouvrer un jour ma liberté.

Ici, c'est le règne de l'arbitraire. Que faire lorsque l'équipe psychothérapeutique en charge de votre dossier se rend coupable d'une altération de la vérité dans son rapport, et la déforme au cours de l'audience de la Commission de défense sociale ? Faut-il prendre cela avec le sourire ? Se résigner à n'avoir aucune possibi-



des couloirs de la mort »

lité de recours ?

Quel sens a mon internement, alors que je ne reçois aucune médication – médication dont je n'ai, d'ailleurs, nullement besoin –, et que je ne bénéficie d'aucun suivi psychiatrique en dehors de quelques consultations psychologiques « pour soutenir mon moral », et ce uniquement parce que j'en fais la demande ? Quel sens revêt un internement alors que les trois quarts du personnel qui travaille dans ce genre d'endroit manquent d'empathie ? Que souvent, même, les « soignants » se rendent coupables de maltraitance verbale et physique ? Heureusement, il y a le quart restant, celui sans qui la vie n'aurait plus de sens. Ceux-là essaient de nous maintenir la tête hors de l'eau, et nous insufflent un petit vent d'espoir. Ils font du mieux qu'ils peuvent avec les moyens du bord.

Quant aux psychiatres, ils doivent remplir simultanément deux rôles incompatibles. D'un côté, ils sont censés soigner. De l'autre, ils doivent juger et sanctionner. Juger et sanctionner est contradictoire avec le soin. Or rester soignant est une obligation du code de déontologie médicale et de l'esprit d'Hippocrate.

En six années d'internement, rien ne m'a été proposé en vue d'une réinsertion dans la vie active. Pourtant, ces possibilités de réinsertion sont bel et bien prévues dans la loi !

Normalement, les autorités compétentes doivent garantir aux personnes

ou non, l'internement. Mais quand ce rapport n'est pas objectif et impartial, que pouvons-nous faire ? Rien. Nous sommes « irresponsables » et mentalement inaptes à entendre et comprendre la réalité de notre santé psychique : nous ne pouvons même pas assister à l'entièreté des débats. Donc, nous n'avons aucune possibilité de défense en dehors de notre avocat. Si ce dernier ne nous soutient pas ou refuse d'intervenir dans les décisions, nous n'avons aucune possibilité de recours. Or, un avocat n'est pas un médecin. Il se refuse donc bien souvent à s'opposer à la décision du psychiatre. De ce fait, la défense sociale est une zone de non-droit.

Ici, dans ces établissements de défense sociale, on se trouve dans des couloirs de la mort. Les patients y déambulent, avec l'espoir qu'un jour peut-être une porte s'ouvrira sur un monde meilleur et leur permettra de vivre simplement au lieu de survivre comme des animaux en cage. La psychiatrie belge n'offre à ces concitoyens que l'enfermement et l'oubli. Le monde politique ne s'en soucie pas, puisque ces gens ne sont plus des électeurs, et que la majorité de la population les considère comme des rebuts de l'humanité qui, de toute façon, ne guériront jamais, alors à quoi bon gaspiller des moyens budgétaires pour leur dispenser des soins dignes

et plus adaptés. Pour qu'on les sorte de ces bâtiments dégradés, sans intimité et sans hygiène, et qu'on ne rénove pas faute de moyens budgétaires.

Tant que je le pourrai, je continuerai à m'investir en faveur des patients atteints de troubles psychiques. Pour qu'ils obtiennent les soins nécessaires à leur pathologie, une vie paisible dans des centres plus humains

Quel sens a mon internement, alors que je ne reçois aucune médication, et que je ne bénéficie d'aucun suivi psychiatrique ?

et plus adaptés. Pour qu'on les sorte de ces bâtiments dégradés, sans intimité et sans hygiène, et qu'on ne rénove pas faute de moyens budgétaires.

J'entends souvent mes amis internés dire que « si ça continue comme ça, je me suicide ». Que faire face à une telle détresse humaine ? Je ne peux leur répondre que ceci : « Je comprends ta peine mon ami, mais ne baisse pas les bras, ils ne méritent pas que tu leur offres ainsi ta vie. Ne le fais pas. Car si tu penses qu'aux yeux du monde tu n'es rien, un jour, aux yeux de quelqu'un, tu seras important. Fais confiance à la vie, il y aura un jour un cadeau pour toi. » Pour changer les choses, il n'existe qu'un seul moyen, et il repose sur le peuple. Lui seul peut faire en sorte que les choses bougent. Lui seul peut s'insurger contre ce système qui brise des vies et qui, au lieu de soigner, crée de nouveaux troubles, anéantit le cerveau, retire le désir de vivre à de nombreux internés.

Dites « NON » à la torture, à l'exclusion sociale. Dites « OUI » à plus de justice pour les handicapés et les internés, et militez pour eux. Arrêtez de construire des ghettos, des *no mans'lands*.

« A voir la manière dont on en use envers les malades dans les hôpitaux psychiatrique, on dirait que les hommes ont imaginé ces tristes asiles, non pour soigner les malades, mais pour les soustraire aux regards des heureux dont ces infortunés troubleraient leur jouissance... » Chamfort. □

Pour changer les choses, il n'existe qu'un seul moyen, et il repose sur le peuple. Lui seul peut faire en sorte que les choses bougent.

internées l'encadrement nécessaire pour leur permettre d'évoluer vers la constitution du plan d'intégration sociale nécessaire à leur sortie d'internement. Pour ce faire, il faut qu'un rapport objectif et impartial soit remis aux Commissions de défense sociale pour que celles-ci puissent rendre une décision juste quant à la nécessité de poursuivre,

de ce nom...

Moi, interné en défense sociale à Paifve, je me demande parfois comment je vais réussir à ne pas perdre la raison ici. Je suis las de me battre contre l'indifférence mais, malgré tout, j'ose espérer qu'un jour les choses changeront. Que de réelles mesures de contrôle seront mises en place, et éviteront que d'autres se